

AVIS PUBLIC CORRIGÉ

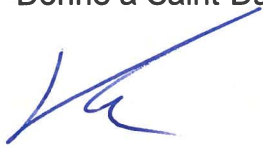
Aux contribuables de la susdite municipalité

Taxation 2025

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Damien, que lors de la séance extraordinaire, laquelle sera tenue le **jeudi 16 janvier 2024 à 19 h**, en la salle habituelle des délibérations, le conseil déposera le projet de règlement n° 827 déterminant les taux de taxes, tarifs et compensation pour l'exercice financier 2025.

Ce règlement a pour but de déterminer les taux de taxes, tarifs et compensation pour l'exercice financier 2025.

Donné à Saint-Damien, ce 13 janvier 2025.



Hugo Allaire
Directeur général et greffier-trésorier

